

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

Réunion du 12 octobre 2023

B 2023 – 38 : Approbation du compte-rendu du bureau du 22 septembre 2023

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 5 octobre à l'initiative de son président, s'est réuni le Jeudi 12 octobre 2023 au CSP Chartres/Champhol, sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

Membres présents avec voix délibérative :

M. Christophe LE DORVEN, M. Francis PECQUENARD, M. Marc GUERRINI, Mme Sylvie HONNEUR-BUCHER

Membres excusés :

M. Didier GARNIER

Pouvoir(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-50 et R 1424-1 à R 1424-55.

Le bureau s'est réuni le 22 septembre 2023 et a délibéré sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Considérant que les débats de la séance ont été transcrits dans un compte-rendu.

Le Bureau du CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance du 22 septembre 2023.

Pour : unanimité

Contre : /

Abstention : /